

Note d'information et d'échanges n° 59

du 29 septembre 2022

Chers amis,

Nous vous relayons les déclarations de la Mairie de Meudon sur les 2 sujets suivants :

A. Certains habitants du quartier ont subi des dégâts suite à la période de sécheresse de cet été.



- *Les habitants, ayant subi des dégâts sur les biens immobiliers suite aux périodes de sécheresse de cette année doivent faire une déclaration auprès de leur assureur.*
- *En parallèle, ils sont invités à envoyer un courrier ou un mail à la Ville de Meudon en précisant leur numéro de téléphone, leur adresse mail, leur adresse postale, le lieu des dégâts, la nature des dégâts et la date du phénomène.*
- *La Ville rassemblera les informations obtenues et enverra une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à la préfecture, qui transmettra le dossier au ministère compétent afin d'obtenir un arrêté de reconnaissance (ou non) de l'état de catastrophe naturelle.*
- *Dès la publication de l'arrêté, il appartiendra alors aux habitants de reprendre attache avec leur assureur pour engager une procédure d'indemnisation éventuelle.*

Si vous avez besoin d'aide de l'association ARQP, n'hésitez pas à nous contacter.





B.  **Je participe à Meudon**

Dans le cadre du **Budget Participatif 2022**, 72 projets avaient été déposés. Après l'analyse de recevabilité, 29 sont maintenant soumis au vote.

Parmi ces derniers figure un projet proposé par deux des membres du Conseil de Quartier Centre, MM Gilbert Derot (administrateur du CSSM) et Denys Millet (administrateur du CSSM et vice-président de l'ARQP) pour « **Créer un jardin des senteurs autour de l'abreuvoir de la rue de la République** »

« Engager un processus de résurrection de ce lieu en le sortant de son actuelle léthargie et en le rendant attractif avec des aménagements minimalistes, telle est l'ambition d'un projet soumis à la votation des meudonnais »

Les aménagements proposés comportent une amélioration de l'accès par la pose de mains courantes métalliques, la plantation de rosiers palissés sur les murs bordant la terrasse semi-circulaire, d'autres fleurs odorantes et l'installation sur cette terrasse de 3 à 6 bancs.

Serait ainsi créé un mini-jardin des senteurs »

Vous pouvez découvrir l'histoire de cet abreuvoir remontant au XVII^{ème} siècle et le projet, sur la plateforme :

« je participe à meudon » <https://www.meudon.fr/budget-participatif-a-vos-votes/>

Vous avez jusqu'au 31 octobre pour voter pour vos trois projets préférés.



Pour l'Association,

Le président, Dimitri Floros

[N'oubliez pas de nous rejoindre](#)

Désormais vous pouvez adhérer ou réadhérer à ARQP pour l'année 2022/2023, en ligne sur notre site : <https://quartierdupotager-meudon.fr/>

